

Votre PRÉ-DIAGNOSTIC SECTORIEL

Horeca

Cette fiche vous aide à déterminer si votre entreprise est soumise ou non à l'obligation d'obtenir un permis d'environnement préalable au démarrage.

Votre entreprise est :

- **Non classée** : si aucun des seuils n'est atteint
- **En classe 3** : si au moins un des éléments ci-dessous tombe dans la colonne "classe 3"
- **En classe 2** : si au moins un des éléments ci-dessous tombe dans la colonne "classe 2"

Il s'agit d'un premier diagnostic qu'il est toujours nécessaire de faire vérifier par votre conseiller environnement ! Vous retrouvez toutes les coordonnées utiles en fin de document.

Description du secteur

Ce secteur comprend les activités telles que la restauration, l'hôtellerie, les discothèques.

L'établissement, outre son activité principale, peut éventuellement comprendre des activités ou installations annexes, telles que certaines installations techniques, qui seront éventuellement classées.

Activités principales	En classe 3 à partir de	En classe 2 à partir de
Hôtel	Jamais en cl. 3	Jamais en cl. 2
Restaurant	100 places, terrasse comprise	Jamais en cl. 2
Café/Bar	Jamais en cl. 3	Jamais en cl. 2
Friterie permanente	Toujours en cl. 3	Jamais en cl. 2

Votre PRÉ-DIAGNOSTIC SECTORIEL

Activités/Installations annexes	En classe 3 à partir de	En classe 2 à partir de
Parking couvert ou en sous-sol	Places pour 10 véhicules	Places pour 50 véhicules
Salle de réception	Jamais en cl. 3	Capacité d'accueil de 150 personnes et installation de musique amplifiée électroniquement
Sauna, hammam, centre thermal	Toujours en cl. 3	Jamais en cl. 2
Piscine ouverte à la clientèle utilisant le chlore comme moyen de désinfection	Moins de 100 m ²	Plus de 100 m ²
Piscine ouverte à la clientèle n'utilisant pas le chlore comme moyen de désinfection	Jamais en cl. 3	Toujours en cl. 2
Energie		
Chaudière	100 kW thermique	1 MW thermique
Climatisation/Pompe à chaleur	12 kW frigorifique	300 kW frigorifique
Frigo/congélateur/chambre froide/machine à glaçons	12 kW frigorifique	300 kW frigorifique

Pour toutes questions, contactez-nous via service.environnement@UCM.be
ou au

- **+32 477 61 79 33** pour Liège
- **+32 474 42 27 82** pour Namur/Luxembourg/Brabant Wallon
- **+32 476 80 38 53** pour le Hainaut

2 / 2

Cette action de sensibilisation à l'environnement est organisée dans le cadre des missions d'intérêt public confiées par la Wallonie à l'asbl UCM.

E.R. : Pierre-Frédéric Nijst - UCM National asbl - n° BCE 0409 574 976 - RPM Bruxelles - TVA 0409 574 976, rue Colonel Bourg 123 / 125 - 1140 Bruxelles

Avec le soutien de la
Wallonie